



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Organisation problématique des examens cliniques objectifs structures

Question écrite n° 17762

Texte de la question

M. Mickaël Bouloux attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conditions d'organisation des examens cliniques objectifs et structurés (ECOS) prévus pour les étudiants en 6^e année de médecine en mai 2024 et sur le caractère classifiant de celles-ci. De nombreux problèmes ont été relevés par les doyens des facultés de médecine concernant ces épreuves, notamment des fuites de sujets, des erreurs dans les scénarios des patients standardisés, la perte de dossiers d'étudiants ayant obtenu la note maximale, le manque d'insonorisation entre les différentes « stations » etc. Cependant, étant donné que les ECOS ont un caractère classifiant, la moindre variation d'un dixième de point résultant de ces épreuves défaillantes peut compromettre les aspirations professionnelles et même familiales des étudiants en médecine. Par ailleurs, M. Valletoux, ministre délégué en charge de la santé et de la prévention a également concédé qu'il existait un problème avec ces épreuves, qui n'auront pas vocation à rester classantes pour les années à venir, à l'instar de la majorité des pays qui organisent aujourd'hui de tels examens. Ayant conscience que l'échéancier ne permette pas au Gouvernement de prendre les mesures permettant de rendre validantes les ECOS, il demande de modifier la proportion de ces ECOS dans le classement final en la faisant passer de 30 % à moins de 5 % afin de neutraliser l'épreuve et d'assurer l'égalité des chances des futurs médecins.

Données clés

Auteur : [M. Mickaël Bouloux](#)

Circonscription : Ile-et-Vilaine (8^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17762

Rubrique : Examens, concours et diplômes

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mai 2024](#), page 3734

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)